

COMITE TECHNIQUE 69

Collègues ! Vous constaterez par vous-même que l'ordre du jour du comité technique du Rhône prévoit 7 points dissociés par service dont 4 sur la réforme des cycles horaires.

Comité technique des services déconcentrés de la police nationale du Rhône
10 MARS 2017 à 09H30
Salons de la Préfecture du Rhône

ORDRE DU JOUR

Point n°1 : Constat du quorum
Secrétaire adjoint : M. Alain CHIZAT (UNSA FASMI)

Points soumis au vote des membres du comité

Point n°2 : Approbation des procès-verbaux des 11 octobre 2016 et 15 décembre 2016.

Point n°3 : Réforme des cycles horaires des brigades de roulement de jour de la CSP de Givors (intervenant : M. Pierre-Jean FAURE)

Point n°4 : Réforme des cycles horaires des brigades de roulement de jour de la CSP de Villefranche sur Saône (intervenant : M. Eric DEBEUGNY).

Point n°5 : Réforme des cycles horaires des brigades de jour de la Circonscription de Lyon (intervenant M. Noël FAYET)

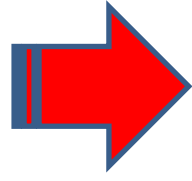
- Réforme du cycle horaire du GSP du Commissariat de Caluire
- Réforme du cycle horaire du GSP du Commissariat de Vénissieux

Point n°6 : Réforme des cycles horaires de certaines unités du SOPSR : (intervenant : M. Nicolas CANOUEY)

- Compagnie Départementale d'Intervention
- Compagnie de Sécurité Routière - Formation Motorcycliste Urbaine
- Compagnie de Sécurité Routière - Sections Régulations
- Compagnie de Garde et de Surveillance - Unité de Garde de la Préfecture

Points destinés à l'information des membres du comité

Point n°7 : Unité de Surveillance des Hôtels de Police (intervenant : M. Nicolas CANOUEY)



ALLIANCE IMPOSE DÈS LE DÉBUT DE LA RÉUNION LE VOTE POUR LA GÉNÉRALISATION DU CYCLE « JOUR FORT », SEUL CYCLE VOULU PAR NOS COLLÈGUES!

TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES ONT VOTÉ POUR!



DECLARATION PREALABLE AU CT DU 10/03/2017

Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs,

Pour la deuxième fois en trois mois, le CT du Rhône se réunit afin de définir les futurs cycles horaires sur le département du Rhône.

Les effectifs promis ne sont toujours pas assurés. La situation est d'autant plus inextricable que la DDSP du Rhône est paupérisée par certaines tâches indues pourtant sans cesse effectuées par ALLIANCE POLICE NATIONALE.

Surveillances de certains bâtiments publics, tribunaux, extractions judiciaires, escortes et gardes de détention perdurent. Les Ivresses Publiques et Manifestes ne sont pas prises en compte par les médecins au sein des Commissariats de l'hôpital, avec des temps d'attente toujours trop importants.

De plus, les prochaines élections présidentielles nous obligent à nouveau mobiliser un nombre croissant de personnels pour assurer la sécurité des lieux par procuration, mission qui devrait pourtant être prise en compte par les mairies comme par le passé.

Tout cela comme autant d'obstacles à la bonne exécution de notre mission régaliennne « assurer la Sécurité des personnes et des biens », la notion de recentrage du policier sur son cœur de métier n'est plus qu'une vue de l'esprit.

Aussi, après avoir pris acte de la décision du DGPN pour une mise en place à court, moyen ou long terme du cycle VENDREDI FORT lors du CTRPN du 23/02/2017, **ALLIANCE POLICE NATIONALE** demande officiellement un vote pour une mise en place généralisée du cycle vendredi fort sur le département du Rhône. Cycle avant eu la préférence de nos collègues.

Nous demandons également que le résultat de ce vote soit acté en ouverture de ce Comité Technique.

Seulement après il sera temps de discuter d'un éventuel plan B...

Dès lors, en l'absence d'une mise en place immédiate dans certains services au vu du manque d'effectif sur la DDSP 69, **ALLIANCE POLICE NATIONALE** demande à ce que le deuxième choix des collègues soit réellement pris en compte et ce par l'intermédiaire d'un second sondage promis par l'administration.

Organisé à l'issue de ce C.T, ce sondage devra selon toute logique étudier les résultats du sondage précédent. Il devra également

Syndicat majoritaire responsable, **ALLIANCE POLICE NATIONALE** assume son statut en respectant la volonté de nos collègues.

Par contre, **ALLIANCE POLICE NATIONALE** n'a jamais « vendu » du rêve car souvent, après un mauvais rêve, les réveils sont difficiles.

Nous demandons que cette déclaration préalable soit jointe au Procès - Verbal.

Les Organisations Syndicales de la Confédération CFE-CGC

Aussi, après avoir pris acte de la décision du DGPN pour une mise en place à court, moyen ou long terme du cycle VENDREDI FORT lors du CTRPN du 23/02/2017, **ALLIANCE POLICE NATIONALE** demande officiellement un vote pour une mise en place généralisée du cycle vendredi fort sur le département du Rhône. Cycle avant eu la préférence de nos collègues.



ALLIANCE Police Nationale 1er SYNDICAT DE POLICIERS!

Bureau Départemental 69- le 10 mars 2017